

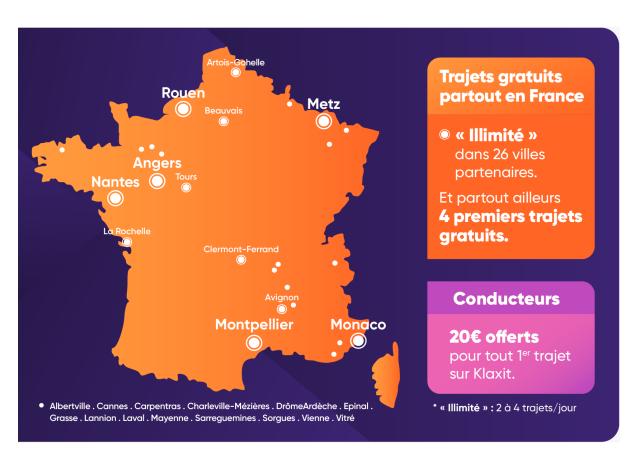
COMMUNIQUÉ DE PRESSE Mercredi 7 septembre 2022

Plan de sobriété & covoiturage : Klaxit annonce des mesures exceptionnelles à destination des particuliers et des entreprises

Afin de permettre aux particuliers et aux entreprises d'atteindre l'objectif fixé par le gouvernement de 10% d'économies d'énergie cet hiver, le covoiturage quotidien devra être pratiqué massivement par les Français. Partager sa voiture sur les trajets domicile-travail pour réduire notre dépendance énergétique et faire le plein d'économies, en voilà une belle idée! Mais encore faut-il connaître les dispositifs existants et sauter le pas.

Aujourd'hui, 1 covoiturage courte distance sur 2 en France est réalisé sur Klaxit (source data.gouv). Pour prendre sa part dans le plan national de sobriété, Klaxit se mobilise et met en place un dispositif exceptionnel grâce à ses partenaires :

- Pour les passagers : covoiturages gratuits partout en France, de manière "illimitée"
 (2 à 4 trajets / jour) dans 26 villes partenaires et avec 4 premiers covoiturages gratuits partout ailleurs
- Pour les conducteurs : 20€ offerts pour tout 1er trajet sur Klaxit partout en France
- <u>Pour les entreprises</u> : 6 premiers mois de trajets gratuits pour tous les collaborateurs



Le plein de pouvoir d'achat pour les automobilistes

Face aux hausses successives des prix à la pompe et à l'inflation généralisée, les remises gouvernementales, par définition temporaires, ne peuvent se positionner comme une solution durable. Bien qu'en cette rentrée, la remise carburant passe de 18 à 30 centimes, elle retombera dans deux mois à 10 centimes, avant de disparaître à la fin 2022.

Dans ce contexte, Klaxit se mobilise pour apporter sa contribution au plan de sobriété énergétique et soutenir le pouvoir d'achat. Pour encourager les Français à essayer le covoiturage sur leurs trajets domicile-travail, Klaxit étend sa « formule magique » à toute la France, y compris sur les territoires qui n'ont pas encore déployé de partenariat.

Passagers: trajets gratuits partout en France

De manière "illimitée" (2 à 4 trajets / jour) dans 26 villes partenaires Klaxit et avec 4 premiers covoiturages gratuits partout ailleurs. Les conducteurs sont de leur côté rémunérés entre 1€ et 4€ pour chaque trajet et passager transporté.

Conducteurs : 20€ offerts pour tout 1er trajet

Klaxit récompense les conducteurs à l'issue de leur tout premier covoiturage en leur offrant une carte cadeau de 20€.

Concrètement, l'impact de Klaxit sur le pouvoir d'achat d'un ménage varie de quelques dizaines à plusieurs centaines d'euros :

- Nadia, 28 ans, infirmière, habite dans la Métropole de Metz. Avec des horaires variables et souvent de nuit, le covoiturage avec Klaxit lui offre une solution de déplacement du quotidien qui s'adapte à son rythme de vie et lui permet aussi de faire de bonnes économies sur ses frais automobiles. En 3 mois de covoiturage, elle a réalisé 360€ d'économies, soit 120€ par mois.¹
- Karim, 34 ans, habite en Île-de-France. Son entreprise, partenaire de Klaxit, a décidé de sensibiliser ses employés à la pratique du covoiturage domicile-travail afin de réduire son impact carbone et leur permettre de se rendre au travail à moindre frais. En partageant ses trajets avec 1 collègue habitant à proximité, les jours où il se rend au travail, Karim gagne en moyenne 48€ par mois.²
- Vincent, 43 ans, habite dans la périphérie de Rouen. Il habite à près de 40km de son travail. Depuis les augmentations successives des prix du carburant combiné à celles de nombreux biens de consommation, les trajets domicile-travail sont devenus un véritable sacrifice financier. Grâce à l'application Klaxit, il a trouvé plusieurs covoitureurs sur son trajet. Après 1 mois de covoiturage à raison de 5 jours par semaine, Fred a ainsi gagné près de 320€ rien qu'en partageant son trajet vers le travail.³

¹ Pour un trajet de 20km, avec 2 passagers, 5 jours par semaine (aller/retour), à raison de 0,10€/km parcouru

² Pour un trajet de 20km, avec 1 passager, 3 jours par semaine (aller/retour) à raison de 0,10€/km parcouru

³ Pour un trajet de 40km, avec 2 passagers, 5 jours par semaine (aller/retour), à raison de 0,10€/km parcouru



Permettre à toutes les entreprises de se mettre au covoiturage

En complément des avantages pour les covoitureurs, Klaxit lance une nouvelle offre à destination des entreprises avec 6 premiers mois de trajets offerts pour tous les collaborateurs.

Cette nouvelle offre va permettre aux entreprises de déployer une solution de sobriété énergétique clé-en-main et à résultat immédiat. Pour atteindre l'objectif de 10% d'économies sur le volet transport, il suffit en effet que 10% des automobilistes de chaque entreprise laissent leur voiture au garage et partagent leurs trajets avec des collègues ou des personnes d'entreprises voisines.

L'incitation financière de 6 premiers mois de trajets offerts associée à la méthodologie de déploiement éprouvée par Klaxit ont vocation à lancer une véritable dynamique de covoiturage sur toute la période hivernale. Cette méthodologie s'articule autour d'ateliers de sensibilisation sur site, de plans de communication, de coaching des équipes projets et bien sûr de l'application Klaxit configurée pour les besoins de l'entreprise. Le tout assure non seulement la découverte du covoiturage quotidien mais surtout une transformation profonde des habitudes des collaborateurs.

Avec plus de 350 entreprises clientes dont 80% des sociétés du CAC40 ayant souscrit à une solution de covoiturage, Klaxit touche aujourd'hui 500 000 collaborateurs dans tous les secteurs (sites de production, établissements de santé, sièges sociaux, grande distribution, etc).

Inciter toutes les collectivités locales à subventionner les trajets

Klaxit réalise aujourd'hui 1 trajet de covoiturage courte distance sur 2 au niveau national⁴, grâce notamment à l'engagement de ses 36 collectivités locales partenaires, dont Rouen, Montpellier, Metz, Beauvais, Nantes, Angers, Monaco, La Rochelle, Avignon ou encore Tours.

C'est à travers ces partenariats territoriaux que Klaxit applique sa « formule magique ». Les territoires (régions, métropoles, agglomérations, communautés de communes) subventionnent les trajets et créent ainsi un intérêt économique pour les conducteurs et les passagers, permettant de dépasser les freins au covoiturage pour aller au travail.

En faisant le choix d'étendre nationalement les incitations financières pour les covoitureurs avec 4 premiers trajets offerts partout en France, l'objectif de Klaxit est d'initier une véritable dynamique de covoiturage à l'échelle nationale et d'inciter ensuite les territoires à la pérenniser grâce à un partenariat sur le long terme.



Affichage Klaxit, gare SNCF de Rouen, septembre 2022

⁴ Parmi plus de 20 opérateurs, source data.gouv

À propos de Klaxit

Lancé en 2014 par Julien Honnart (CEO) et Cyrille Courtière (CTO), Klaxit est le leader européen du covoiturage domicile-travail. En juillet 2019, Klaxit a racheté iDVROOM, filiale covoiturage de la SNCF.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En septembre 2022, Klaxit compte 350 entreprises clientes dont 80% des sociétés du CAC40 ayant souscrit à une solution de covoiturage et 36 collectivités locales partenaires.

Klaxit a levé plus de 4 millions d'euros avec Via ID, RATP, Sodexo, MAIF et Aviva Impact Investing France (Inco). Plus d'informations sur Klaxit : http://www.klaxit.com/



Plan de sobriété & covoiturage 3 mesures exceptionnelles



Trajets gratuits partout en France

« Illimité »
 dans 26 villes
 partenaires.

Et partout ailleurs 4 premiers trajets gratuits.

Conducteurs

20€ offerts pour tout 1er trajet sur Klaxit.

* « Illimité » : 2 à 4 trajets/jour

Pour les entreprises :

6 premiers mois de trajets gratuits pour tous les collaborateurs

Une solution immédiate pour réaliser 10% d'économies d'énergie sur la mobilité et booster le pouvoir d'achat de vos collaborateurs.













JCDecaux